

# La Lucarne

---

La revue de l'association Amis et propriétaires de maisons anciennes du Québec

---

Vol. XXV, numéro 2

Printemps 2005

---



*Maison Gaudreau située à Cacouna*

*Photo : Jacques Michaud, prêtre*

---

**Patrimoines d'hier et de demain**

# Construire le patrimoine de demain...

Par Cathy Beauséjour

## Sommaire

• Construire le patrimoine ...	2
• Les vertus de la continuité	3
• Ma maison	4
• Patrimoine rural	6
• Ma bibliothèque	7
• Sauvegarde	8
• Vie de l'Association	10
• Prix de l'APMAQ	11
• Activités 2005	12
• En bref	13
• Carrefour des petites annonces	14
• La politique du patrimoine de Montréal	16

## La Lucarne

Rédactrice en chef : Anita Caron  
Comité de rédaction : Cathy Beauséjour, Micheline Fecteau, Agathe Lafortune, Louis Patenaude.  
Collaboratrices, collaborateurs: Réal Béland, Michel Cauchon, Dominique Lalande, Richard Lavoie, Gordon Lefebvre, Paul Morin  
Photographies : Richard Lavoie, Journal l'OIE blanche, Jacques Michaud, ptre, Jean-Philippe Poulin, François Rondeau  
Mise en page et transmission des textes : Agathe Lafortune  
Mise à la poste : Gilles Paquin  
Infographie : Michel Dubé  
Imprimeur : Imprimerie de la CSDM  
Bibliothèque nationale du Québec  
Bibliothèque nationale du Canada  
Dépôt légal : ISSN 0711 — 3285

**La Lucarne** est publiée en mars, juin, septembre et décembre de chaque année par l'association **Amis et propriétaires de maisons anciennes du Québec (APMAQ)**

L'adresse du secrétariat de l'Apmaq est le 2050, rue Amherst, Montréal Qc H2L 3L8

Téléphone : (514) 528-8444  
Télécopieur : (514) 528-8686  
Courriel : maisons.anciennes@sympatico.ca  
<http://www.maisons-anciennes.qc.ca>

Poste publications 40920008

On peut reproduire et citer les textes parus dans *La Lucarne* à la condition d'en indiquer l'auteur et la source.

Les opinions exprimées dans *La Lucarne* n'engagent que leurs auteurs.

Les moines d'Oka, de tradition monastique cistercienne trappiste, s'installèrent dans la seigneurie des Deux-Montagnes, près du village d'Oka en 1881, à l'invitation des prêtres Sulpiciens. D'abord logés dans la maison du meunier, ils construisirent bientôt un monastère qui dut être reconstruit après deux incendies successifs. Avec l'affluence des vocations, l'Abbaye Notre-Dame-du-Lac pouvait, dès 1892, fonder un nouveau monastère à Mistassini.

Moins nombreuse qu'en ces années prospères, la communauté est composée, en 2005, de quelque trente moines occupant un bâtiment d'une capacité de 175 moines. Près de la moitié d'entre eux ont aujourd'hui plus de 70 ans. Il est aisé de comprendre que l'entretien du monastère est de plus en plus lourd à porter tant physiquement que financièrement. **L'abbaye d'Oka** subit également la pression toujours plus grande de l'urbanisation qui contrevient à la quiétude souhaitée par les moines dans l'accomplissement de leur mission spirituelle.

Au printemps 2003, considérant ces conditions, la communauté, bien qu'attachée au monastère d'Oka, décide de construire un nouveau bâtiment qui répond plus adéquatement à ses besoins. Le choix d'un architecte par la communauté s'avérant difficile, les moines recoururent à un concours d'architecture, pour attribuer le mandat de conception et de réalisation de leur nouveau monastère au printemps 2004. En première phase, les architectes québécois étaient appelés à déposer une esquisse de façon anonyme et non rémunérée. Cette formule permettait à la fois aux moines d'analyser un plus grand nombre de solutions architecturales et, considérant la rareté des mandats de conception contemporaine en matière d'architecture religieuse. La formule offrait de plus l'opportunité unique à tous les architectes du Québec, peu importe leur expérience, d'être invités à concevoir une abbaye. Le concours permettait également une analyse plus substantielle du contexte environnemental et historique en vue de construire ce patrimoine de demain.

Au terme de la première phase, en juin dernier, 60 pré-esquisses anonymes furent déposées à l'attention du jury, composé de moines de la communauté d'Oka, d'architectes et de divers experts en histoire, théologie et géographie. Quatre équipes furent alors invitées à développer leur concept de façon rémunérée. Le 14 septembre dernier, les quatre équipes finalistes ont déposé leurs concepts souhaitant toutes être couronnées lauréates du concours et ainsi invitées à concevoir le bâtiment issu du travail effectué depuis mai dernier. C'est le projet de Pierre Thibault architecte qui a été déclaré grand gagnant.

### *Un monastère contemporain : Variations architecturales*

Les Cisterciens d'Oka, en reconnaissance du travail effectué par les firmes d'architecture lors du concours, sont fiers de présenter *Un monastère contemporain : Variations architecturales*. Cette publication, produite en collaboration avec **phd(a)rchitecture**, présente le contexte du concours d'architecture ainsi que l'ensemble des dessins d'architecture qui furent soumis. Cette publication, de quelque 170 pages, est en vente au magasin de l'Abbaye d'Oka.

Du 19 février au 20 mars 2005, les dessins et les maquettes du concours ont fait l'objet d'une exposition à la Maison de la culture Côte-des-Neiges à Montréal.

### *Photo de la page couverture*

La maison de ferme Talbot de Cacouna est maintenant la propriété de Joane Lepage et Bertrand Gaudreau. Bâtie au début du 19<sup>ième</sup> siècle, cette magnifique demeure a comme caractéristique principale d'avoir plusieurs pièces intérieures communicantes qui ont été conservées dans cet état jusqu'à nos jours. Du début de sa construction jusqu'à 1900 environ, elle fut utilisée, en partie, comme magasin général.

## Les vertus de la continuité

Par Gordon Lefebvre

Il y a quatre ans, la ministre de la Culture et des Communications, Agnès Maltais, recevait le rapport du groupe-conseil présidé par M. Roland Arpin : *Notre patrimoine, un présent du passé (1)*. Ce document de première importance, qui jette les bases d'une politique d'État, a été accueilli avec enthousiasme par l'APMAQ et par les organismes de défense du patrimoine québécois. Il dort toujours dans les cartons du ministère. Nous ne voyons aucun signe jusqu'à maintenant que le gouvernement est prêt à mettre en pratique les recommandations du rapport Arpin.

Les amis du patrimoine ont raison de s'inquiéter devant l'inaction de l'État en matière de protection du patrimoine, surtout quand on connaît l'indifférence à la culture et à sa transmission qui règne chez les politiciens dont le pragmatisme est aimé principalement par le souci de la performance économique. Dans le cadre de la reconfiguration de l'État, proposé par le gouvernement Charest, il est à craindre que cette indifférence se perpétue encore longtemps.

À l'époque des Edouard Montpetit et des Victor Morin, le patrimoine voulait dire l'ensemble de l'héritage transmis par les générations précédentes : le sol, l'eau, les paysages, les établissements et l'outillage, y compris ce que nous appelons maintenant le patrimoine immatériel. La conception que trop souvent nos politiciens se font du patrimoine se limite à ses dimensions folkloriques. Elle traduit, malheureusement, un rétrécissement d'esprit, à caractère provincialiste. Les plus affairistes continuent de percevoir l'héritage et la tradition comme un obstacle à l'enrichissement individuel et refusent de protéger ce qui, selon eux, n'est d'aucune utilité immédiate. La question se pose de savoir où se trouvent les arguments qui peuvent leur résister. Comment empêcher le gouvernement actuel de s'engager dans un processus incessant de révision de la politique, avec un P majuscule, mise en route depuis deux décennies? Tout le monde convient que l'action de l'État est plus nécessaire que jamais, non seulement pour protéger le patrimoine, mais également pour rehausser l'éducation à la culture chez les Québécois les moins scolarisés. Une étude publiée récemment par le ministère, *Déchiffrer la culture : 20 ans de pratiques culturelles au Québec (2)*, révèle que les personnes les moins scolarisées sont demeurées à l'écart de l'accroissement général de la fréquentation des musées, des sites et monuments historiques. Ces personnes ne les fréquentent pas plus de nos jours qu'en 1979!

Pourtant, en 1979, Camille Laurin, ministre d'État au développement culturel, publiait *La politique du développement culturel (3)* dans laquelle le ministre affirmait que le patrimoine, au sens large du mot, relevait de la responsabilité du Québec. Le retard mis à doter l'État québécois d'une politique globale prouve que son action s'est transformée, depuis une vingtaine d'années, en lente paralysie devant le brouillage des priorités fixées par chaque nouveau gouvernement. Les vertus de la continuité font toujours défaut, de même que la volonté politique de passer à l'action. Nous croyons qu'un gouvernement a choisi d'agir quand il s'engage vraiment dans l'action. Comme le disait Rivarol, *c'est un terrible avantage que de n'avoir rien fait, mais il ne faut pas en abuser.*

(1) *Notre patrimoine, un présent du passé (2000)*; en ligne : [www.politique-patrimoine.org](http://www.politique-patrimoine.org)

(2) *Déchiffrer la culture : 20 ans de pratiques culturelles au Québec*, Les Publications du Québec, 2004.

(3) *La politique du développement culturel (vol.1 et 2)*, Éditeur officiel, 1978.

### Héritage Montréal

#### Des cours pour s'éveiller à la rénovation et à la restauration résidentielle.

Héritage Montréal lance l'édition 2005 de ses cours de rénovation et de restauration résidentielle. Ces cours s'adressent à tout propriétaire, futur propriétaire ou personnes ayant un intérêt pour le patrimoine bâti. Les sept sessions se tiendront entre le 22 mars et le 5 mai, les mardis en français et les jeudis en anglais, de 18 h 30 à 21 h au Collège de Maisonneuve à Montréal.

Présentés par des architectes et des ingénieurs qualifiés, ces cours ont déjà permis à près de 8 000 participants d'acquérir des connaissances sur la conservation et de mise en valeur des caractéristiques architecturales. Les cours abordent les thématiques suivantes :

- *L'architecture des habitations montréalaises à travers son histoire;*

- *Évolution des formes des habitations et des techniques de construction : inspection générale d'une maison;*
- *Gérer un projet de rénovation;*
- *Fondations et structure;*
- *Murs extérieurs, toiture et isolation;*
- *Les systèmes mécaniques et électriques d'une maison;*
- *Portes, fenêtres et boiseries extérieures.*

Ce programme inclut une visite de chantier de rénovation, commentée par des experts et l'expérience d'un propriétaire, qui permet d'illustrer les notions présentées dans les cours.

Le coût d'inscription pour la session est de 215 \$ pour les membres de Héritage Montréal et de 275 \$ pour les non membres. Un tarif spécial de 265 \$ est prévu pour les personnes souhaitant participer au cours et devenir membre.

Renseignements et inscription aux cours : Virginie Mulliez

Téléphone : (514) 286-2662

Site Internet : [www.heritagemontréal.qc.ca](http://www.heritagemontréal.qc.ca)

## LA MAISON VÉZINA DE BOISCHATEL

*L'archéologie, support à la restauration et à la mise en valeur*

*Par Michel Cauchon*

La Maison Vézina est située au 171 rue des Grenadiers à Boischatel dans un quartier en plein développement domiciliaire. Elle constitue un exemple remarquable de l'architecture rurale du XVIII<sup>e</sup> siècle.

Érigée sur un promontoire, elle domine le fleuve Saint-Laurent et bénéficie d'un point de vue exceptionnel sur le Cap Tourmente, l'Île d'Orléans, Lévis et Québec. Sise immédiatement à l'est du Parc des Chutes Montmorency, auquel elle est reliée par un passage piétonnier, elle fait partie d'un ensemble patrimonial classé site historique en 1992 par le ministère de la Culture et des Communications, à cause de la concentration «...de phénomènes géologiques et naturels reliés à des interventions humaines de nature agricole, militaire, industrielle et touristique depuis le XVII<sup>e</sup> siècle».

L'Association culturelle et artistique de la Maison Vézina (ACAMV), un organisme à but non lucratif, a acquis la maison en 2002 en vue de la protéger et de la mettre en valeur, dans la perspective des objectifs visés par le classement du secteur comme site historique et en complémentarité avec les autres institutions de la Route de la Nouvelle-France.

L'ACAMV poursuit une double vocation : témoigner de la vie rurale traditionnelle qu'y ont mené huit générations de la famille Vézina depuis l'acquisition de la terre par François l'Aîné en 1666 et traiter de l'évolution architecturale de la maison ainsi que de la présence du campement que le Général Wolfe à cet endroit à l'été de 1759. Perpétuer l'intérêt panoramique de ces lieux qui ont inspiré les artistes depuis le XVIII<sup>e</sup> siècle en offrant des activités d'initiation, de formation, de production et de diffusion artistique.

### Recherches archéologiques

Avant toute autre intervention, l'ACAMV mandate l'archéologue Richard Fiset pour effectuer des fouilles archéologiques ; Anne Desgagnés, elle aussi archéologue, agira comme assistante. La première intervention consiste à enlever le plancher et toutes les boiseries recouvrant les murs. Huit opérations archéologiques (env. 31 m<sup>2</sup>) sont réalisées. À l'extérieur, trois sondages sont exécutés au sud, au coin est et au coin nord-ouest de la maison. De nombreuses interventions exploratoires, notamment des tranchées et du décapage de surface, sont aussi effectuées, avant le début de l'aménagement des rues et de l'installation des services, afin de mieux comprendre l'organisation d'ensemble du site et de détecter d'éventuels vestiges importants à conserver et à mettre en valeur.

La récolte d'artéfacts reliés à la culture matérielle s'avère re-



Figure 1  
La maison Vézina vers 1900, Photographie Jules-Ernest Livernois (1851-1933), Archives Nationales du Québec à Québec, Cote : P560, S1, P300325. Le négatif de verre de cette photographie porte l'inscription manuscrite « Maison du Gén. Wolfe, Montmorency »

lativement peu importante. Cependant, les fouilles menées à l'intérieur et à l'extérieur de la Maison Vézina, amènent la découverte de nombreuses structures et de certains artéfacts révélateurs quant à l'évolution architecturale de la maison et aux événements qui ont pu s'y dérouler.

À l'intérieur de la maison, on découvre d'abord que les poutres du plancher sont posées sur le sol dans la section ouest du bâtiment. La fondation d'un mur situé au centre de la maison traverse le carré dans son axe nord-sud. Une base de foyer comportant encore des traces de combustion est adossée à la face ouest de ce mur.

Une autre base de foyer, intégrée à la maçonnerie du mur pignon ouest, sert de support à une cheminée de brique de facture récente. Une base de pierre et de mortier comportant aussi quelques planches se trouve sous une petite fenêtre murée à l'intersection du mur mitoyen et du mur nord de la maison. Enfin, un autre mur, axé nord-sud, traverse entièrement la maison dans sa partie ouest ; il ne semble pas en lien avec les autres structures en place et paraît plus ancien que les fondations actuelles qui le chevauchent. Une armoire encadrée, comportant encore ses portes est découverte sous le revêtement de planches du mur pignon est où une fenêtre avait aussi été murée. Une autre petite fenêtre murée se trouve dans la maçonnerie de l'étage du pignon ouest.

À l'extérieur, près du perron au sud de la maison, on recherchera en vain la poursuite du mur énigmatique se prolongeant vraisemblablement sous les fondations de la maison. Le coin sud-est de la maison révèle avec certitude qu'une des sept couches d'occupation remonte au régime français. Le coin nord-ouest, outre ses six niveaux archéologiques, a révélé la présence d'une structure de maçonnerie, parallèle au mur de la maison. Enfin, lors d'excavation, à une vingtaine de mètres à l'est de la maison on trouve une structure de pierre datant de la première moitié du XIXe siècle, ayant servi à un moment comme zone de rejet (voire de latrine) et qui pourrait être associée à un dispositif militaire.

Un peu partout se trouve du matériel archéologique attestant de l'occupation des lieux sous le Régime français comme des terres cuites grossières locales, à pâte chamois et glaçure verte, d'inspiration française, d'autres provenant de la Saintonge ainsi que quelques faïences. Du XVIIIe siècle anglais, on retrouve aussi des terres cuites grossières anglaises et locales (pearlware, creamware, terres cuites fines blanches, jaunes et vitrifiées, etc.). Des traces d'incendie, des vestiges de la vie quotidienne aux XIXe et XXe siècles, particulièrement des objets de verre (alcool, pharmacie, etc.), sont aussi exhumées par les archéologues.

#### Restauration et mise en valeur

Respectant le principe fondamental du respect de l'évolution architecturale, l'architecte Carlo Peirolo de la firme La Rochelle Peirolo, a choisi de conserver la forme que 250 ans de vie avaient donnée à la maison. Ainsi, la forme galbée du toit sera maintenue et les lucarnes actuelles conservées. Une fois isolé par l'extérieur, le toit sera recouvert de bardeaux de cèdre. La maçonnerie restaurée sera recouverte à l'extérieur d'un crépi mince (lavis) et, à l'intérieur, d'un crépi semblable à l'original. Les fenêtres seront remplacées par des fenêtres à carreaux identiques à celles qui s'y trouvaient à la fin du XIXe siècle.

La cheminée de maçonnerie du mur pignon ouest, dont l'état très précaire a obligé la dépose et le remplacement, sera refaite. Une problématique semblable prévalant du côté est où le mur de pierre ne faisait que la hauteur du carré, l'espace limité de la maison et les besoins fonctionnels d'un lieu public ont amené à la construction d'un appentis, semblable dans sa forme à ceux adossés à la plupart des maisons de la même époque dans le secteur.

Le plancher du rez-de-chaussée sera constitué de planches de pin. Le plancher du grenier, réduit à une mezzanine, permettra un accès visuel à la charpente du toit aux visiteurs à mobilité restreinte en plus de fournir une accessibilité aux combles et d'ouvrir un espace vertical utile au confort lors d'activités rassemblant plusieurs personnes.

La capacité portante limitée des poutres de cette partie obligera l'installation de renforts métalliques. Un système de chauffage à l'électricité à l'air chaud assurera discrètement le confort des lieux.

Une fois restaurée, la Maison Vézina conservera donc la forme générale qu'on lui connaît depuis toujours en plus de présenter des traces et des rappels d'éléments plus anciens, disparus un temps, mais retracés grâce aux fouilles archéologiques, au curetage et aux recherches historiques.

#### Bibliographie

Deschênes, Josée et Dubois, Martin. Sous la supervision de Luc Noppen et Odile Roy. Étude architecturale de la maison Vézina. Analyse, description, relevés. 1993, 43 p.

Frégault, Guy. La Guerre de la Conquête. Montréal, Paris Fides, 1955, 514 p.

Tremblay, Sylvie. Les maisons Vézina St-Jean-de-Boischatel (Lots 317 et 319). Recherche historique et chaîne de titres. Décembre 1991, 67 p., illustrations.

<sup>1</sup> Ministère de la Culture et des Communications. Avis d'intention de classement, 19 mars 1992.

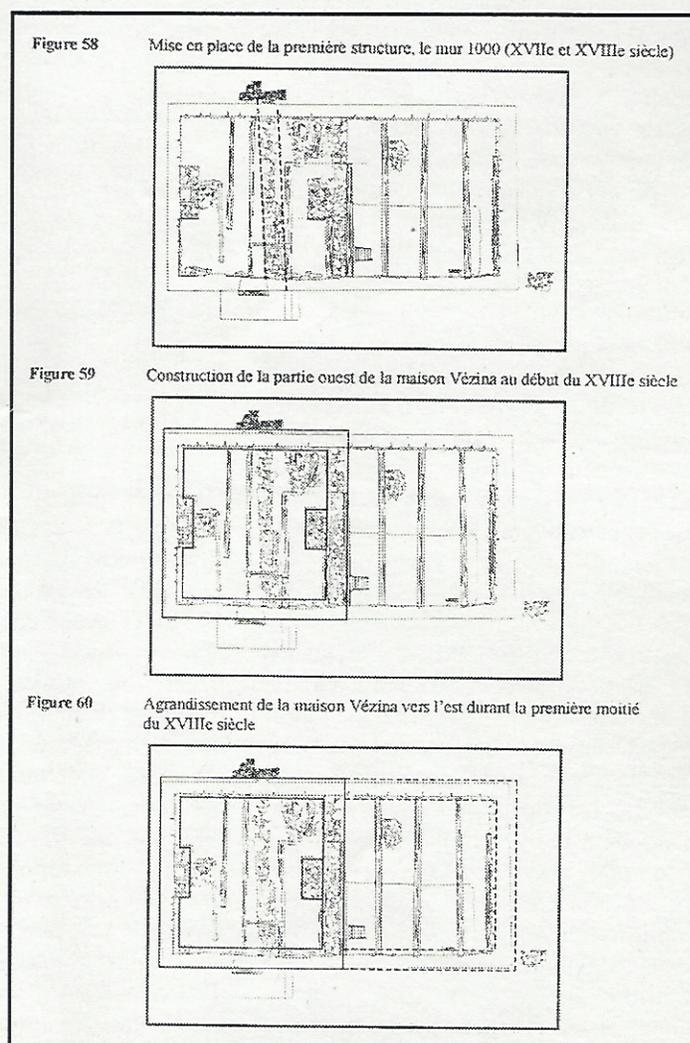


Figure 2 Évolution architecturale de la maison. Fiset, Richard. Archéologie sur les sites du campement de Wolfe (CfEc-22) et de la maison Vézina (CfEs-27), à Boischatel. Avril 1004, figures 58, 59, 60.

# Patrimoine rural

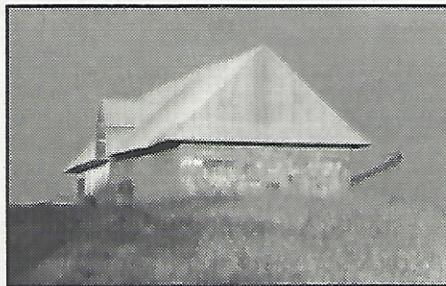
Pour la reconnaissance, la conservation et la mise en valeur  
d'un patrimoine riche et diversifié.

Par Dominique Lalande, directrice de Ruralys

Ruralys, organisme en patrimoine rural, a procédé à un inventaire des *Petits patrimoines* du territoire du Kamouraska dans le Bas-Saint-Laurent. Les *Petits patrimoines* couvrent les dépendances agricoles (granges, étables, laiteries, caveaux, fours à pain, glaciers, fournils...) mais aussi tout ce qui orne les paysages agricoles (croix de chemin, calvaire, clôtures, pavillons de jardin...). Cette recherche avait pour but de mieux connaître ce patrimoine agricole et d'en répertorier les éléments les plus significatifs. L'inventaire architectural a consisté à faire un inventaire terrain au moyen de la récolte d'informations sur une fiche architecturale suivie de la saisie informatique dans une banque de données. La banque de données sur les *Petits patrimoines* sera disponible pour les municipalités du Kamouraska. Il s'agit d'un outil de gestion pour ce patrimoine méconnu et négligé permettant de faire des recherches générales ou ciblées et pouvant d'ailleurs être enrichie ultérieurement. Puis, à partir de cette banque de données, des exemples parmi les plus significatifs du territoire ont été sélectionnés pour documenter le portail de Ruralys [www.ruralys.org](http://www.ruralys.org) accessible à tous les internautes.

Les critères de sélection des bâtiments ont été définis selon la représentativité de leur construction dans le milieu mais aussi à une phase significative de l'histoire de chacune des municipalités parcourues. De plus, l'état physique, l'authenticité, l'implantation dans le paysage et la valeur d'ensemble ou patrimoniale ont été pris en considération. La fiche architecturale contient les sections suivantes: *Identification* de la fiche, du bâtiment, du propriétaire, la *Catégorie* auquel le bâtiment appartient, une section *Image*, une section *Descriptive* du bâtiment, et de son environnement immédiat, une section *Historique* de la propriété et une section *Evaluation*.

L'enquête terrain a permis aussi de recueillir des informations auprès des propriétaires, notamment de connaître l'histoire du bâtiment et de la propriété, son usage ancien et récent et de pouvoir sensibiliser le propriétaire à la valeur de son bien. L'inventaire des petits patrimoines contient à ce jour 241 fiches informatives représentant des catégories fonctionnelles de bâtiments reliées à l'usage domestique, au rangement agricole, au soin et logement des animaux et des catégories reliées aux ornements du paysage. Un patrimoine agricole riche et diversifié à connaître, à conserver et à



Grange de la campagne québécoise  
(Photo : Ruralys)

mettre en valeur!

Des services de consultation architecturale pour les propriétaires de maisons anciennes ayant des projets de rénovation sont maintenant accessibles via internet. Un service d'aide-conseil, de croquis à partir d'une photo ou de croquis à l'échelle est maintenant disponible et ce, pour guider les propriétaires des communautés rurales qui souhaitent effectuer des travaux sur leur maison. Une fois les besoins précisés, le propriétaire pourra recevoir un croquis produit à partir d'une photo de sa propriété ou un croquis à l'échelle réalisé à partir d'un relevé sur place et ce, à des tarifs abordables. Des suggestions lui seront également faites. Ce service, qui a été développé en collaboration avec *Villes et Villages d'art et du patrimoine* du Kamouraska, vise à soutenir, accompagner

et stimuler les initiatives de conservation et de mise en valeur du patrimoine bâti des communautés rurales de la Côte-du-Sud et du Bas-Saint-Laurent.

Pour informations :

[www.ruralys.org](http://www.ruralys.org) , [ruralys@bellnet.ca](mailto:ruralys@bellnet.ca)

Tél. : 418-856-6251

## Grange du début du 20e siècle à réparer

Par Agathe Lafortune

Monsieur Laramée, propriétaire d'une grange ayant besoin d'être réparée, se demande qui pourrait le guider dans ses travaux. Le bâtiment (40 sur 50 pieds X 36 pieds de haut) est situé à Ham Sud dans la MRC d'Asbestos.

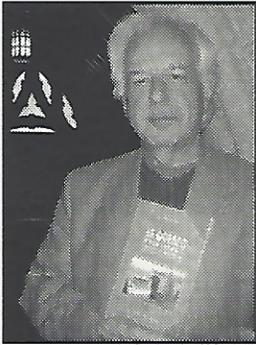
Après avoir informé ce propriétaire que les programmes d'aide financière ne s'adressent jamais aux propriétaires mais plutôt aux municipalités, nous l'avons encouragé à prendre contact avec les instances locales, municipalité et MRC. Puis, nous l'avons orienté vers Danielle Potvin du bureau du MCCQ de sa région (819. 820-3007) au cas où la grange en question pourrait présenter des particularités architecturales et où, alors, le MCCQ serait concerné.

L'agent de développement culturel du Centre local de développement (CLD) d'Asbestos (819. 879-6643 # 230) serait également une personne à contacter, nous a dit Julie Pomerleau, sa vis-à-vis à la MRC du Haut-Saint-François.

Enfin, monsieur Jacques Laramée, pourra prendre connaissance des fiches préparées par RURALYS sur le patrimoine rural. C'est sa directrice elle-même, madame Dominique Lalande, qui s'est engagée à les lui adresser. Après cela, il ne lui restera plus qu'à retenir les services d'un menuisier-charpentier capable de remettre sa grange en état ... pour encore quelques décennies.

## Itinéraire d'un passionné du patrimoine religieux

Par Richard Lavoie\*, collaboration spéciale



Jean Simard  
Photo: Richard Lavoie

Jean Simard a lancé au Musée national des Beaux-Arts à Québec, le 12 novembre dernier, à l'occasion du Colloque international sur le patrimoine religieux, un livre fort intéressant intitulé *Le Québec pour terrain - Itinéraire d'un missionnaire du patrimoine religieux*. Bien que l'ethnologue et historien soit un spécialiste, ce livre «de terrain» se présente comme une succession de chroniques tirées du parcours professionnel et personnel du chercheur et se lit avec grand plaisir.

Monsieur Simard raconte à travers ses expériences et ses réflexions, le cheminement d'un passionné du patrimoine religieux populaire du Québec, «domaine que les sciences humaines avaient jusque-là ignoré et même

méprisé», écrit-il. L'auteur s'interroge autant sur la place qu'occupe présentement ce pan de notre héritage collectif immatériel et matériel que sur son avenir dans la société québécoise. Il présente également les techniques de travail de l'ethnologue, les principes du patrimoine religieux et de l'art populaire, des coutumes québécoises et aussi certaines de la Bretagne et du Mexique, si lointaines et si proches à la fois. Saviez-vous qu'il existe toujours une communauté protestante dans la région de L'Islet?

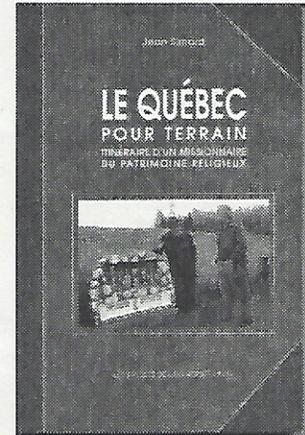
Le patrimoine religieux a-t-il un avenir? Qui sont les pionniers de l'inventaire de nos patrimoines? Vous découvrirez cela et une multitude d'autres choses fascinantes, en compagnie de Jean Simard. Son ouvrage est en vente aux Presses de l'Université Laval, de même que dans les librairies de la région de Montmagny et de La Pocatière. Il a également été publié en Allemagne.

Mentionnons que Jean Simard a été durant plus de vingt ans professeur d'ethnologie du Québec et de l'Amérique française à l'Université Laval. Il est toujours fort actif dans les domaines du patrimoine et de l'ethnologie.

Il est, entre autres, membre émérite de la Société des Dix, il a été admis à la Société royale du Canada en 1995, et il est président de la Société québécoise d'ethnologie.

\* Richard Lavoie est ethnologue et diplômé en communication. Il est présentement journaliste au journal régional *L'OIE BLANCHE* de Montmagny.

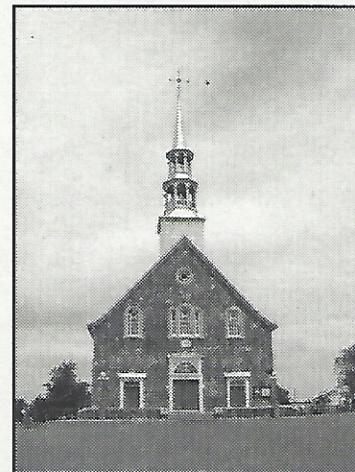
Pour de plus amples informations sur l'auteur, visitez le site web suivant <http://pages.globetrotter.net/jeansimard>.



Lors de la visite du dimanche 12 juin à Cacouna (voir page 12), les membres de l'APMAQ pourront découvrir ces joyaux du patrimoine religieux du Québec.



Presbytere de Cacouna (1835-1841)  
Classé monument historique par le Gouvernement du Québec en 1957. (Photo : François Rondeau)



Église Saint-Georges (1825) de Cacouna  
Classée monument historique par le Gouvernement du Québec en 1957.  
(Photo : François Rondeau)

### ***Le Groupe pour la sauvegarde du patrimoine de Montmagny fait connaître sa position sur la cession d'un terrain appartenant à la Fabrique de Saint-Thomas***

*Par Anita Caron*

Le 17 janvier 2005, Yolande Mercier, faisait connaître, lors d'une réunion du Conseil municipal de Montmagny, la position du Groupe pour la sauvegarde du patrimoine qui s'est formé en réaction du projet de cession d'un terrain en vue de la construction d'un immeuble sur la Place de l'Église. Elle rappelait d'abord un certain nombre de faits regrettables entourant ce dossier, entre autres :

- que la vente du terrain ait été cachée aux Magnymontois et qu'elle ait été faite sans consultation des citoyens même si la loi n'obligeait pas le Conseil de Fabrique à le faire. La transparence et la consultation auraient évité de se retrouver dans la situation actuelle. Ces deux principes sont d'autant plus importants pour des instances publiques élues par des citoyens.
- que l'on ne reconnaisse pas qu'un nombre appréciable de Magnymontois se soient prononcés contre le projet.
- qu'il ait été impossible d'ouvrir une discussion avec les instances concernées de près ou de loin par ce projet soit le Conseil de Fabrique, l'Évêché et le Conseil municipal. C'est d'autant plus surprenant de la part d'un Conseil municipal dont l'organisme d'intervention économique (OIE) est membre de la *Fondation Rues principales*. Cette fondation affirme, entre autres, qu'elle « préconise la discussion, la collaboration et la concertation entre les citoyens, les élus, les gens d'affaires et les divers groupes d'intérêts au sein de la communauté afin que le milieu se dote d'une vision d'avenir partagée de tous et qui redonne confiance en l'avenir ». Il est regrettable que la proposition de la Fondation Rues Principales faite à la Ville de Montmagny de regrouper autour de la même table les instan-

ces concernées (Fabrique, Gesdix, Ville, Groupe pour la sauvegarde et Fondation) ne se soit pas concrétisée.

- qu'aucune des instances n'ait considéré l'avis du *Conseil des Monuments et Sites du Québec* qui regroupe des experts dans divers domaines ainsi que la lettre d'appui de l'Association des *Amis et propriétaires de maisons anciennes du Québec*.

Madame Mercier énonçait, par la suite, un certain nombre de demandes formulées par le groupe, à savoir :

- au conseil municipal de doter la ville de Montmagny de règlements qui assurent la protection des bâtiments et des sites patrimoniaux et ce, le plus rapidement possible;
- au Conseil de faire en sorte que les élus, comités et organismes concernés aient un suivi régulier sur les principes d'urbanisme;
- au CCU d'être beaucoup plus vigilant quand il y a des demandes qui touchent des bâtiments et des sites patrimoniaux afin de les protéger, de se soucier des recommandations qui avaient été faites par la firme Sigma comme suite à l'inventaire architectural et;
- de devenir le chien de garde du patrimoine architectural et de son environnement.

À la suite de cette présentation, le Groupe attend toujours des réponses à ses attentes même si des travaux de fondation ont déjà été effectués en vue de l'érection de l'immeuble projeté.

---

### **Rôle des «gardiens du patrimoine»**

*Par Réal Béliand*

Ce dernier article (voir les trois précédents dans *La Lucarne* : print., été et aut. 2004) énumère, en guise de synthèse, une liste d'interventions que les membres de l'APMAQ, les regroupements de citoyens et membres de divers organismes, les municipalités, l'État du Québec et le Gouvernement canadien peuvent ou doivent faire pour préserver et transmettre ce précieux héritage qu'est le patrimoine bâti.

**Ce que les citoyennes et les citoyens consciencieux peuvent faire :**

- conserver, entretenir et restaurer les bâtiments patrimoniaux dont ils sont propriétaires;
- faire partie, lorsqu'elle existe, de la commission consulta-

tive du patrimoine de leur localité ou, du moins, de s'informer des sujets qui y sont abordés;

- contribuer à la formation d'un comité de citoyens dans leur municipalité;
- solliciter l'appui ou l'expertise d'un organisme voué à la protection du patrimoine historique et architectural comme l'APMAQ dans le but de sauvegarder ou mettre en valeur un bâtiment en péril;
- participer aux consultations publiques tenues au moment de l'adoption du schéma quinquennal d'aménagement de leur municipalité régionale de comté (MRC);
- présenter au comité consultatif d'urbanisme (CCU) des recommandations en vue de protéger un bâtiment donné et

demander d'être entendu lors de ces audiences;

- sensibiliser leurs élus municipaux locaux afin qu'ils adoptent des mesures (inventaire des bâtiments anciens, politique du patrimoine, PIIA, citation de monuments culturels, désignation de sites du patrimoine, etc.) visant la protection du patrimoine immobilier.

#### **Les regroupements de citoyens ont la responsabilité :**

- de faire des représentations auprès de leurs élus municipaux afin qu'ils adoptent des mesures particulières pour protéger les bâtiments anciens tels que : politique du patrimoine, règlement appelé Plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA), programme de sensibilisation pour la population, nomination de personnes compétentes et représentatives de chaque secteur ou quartier au comité consultatif d'urbanisme (CCU), engagement d'une aide-conseil spécialisée en urbanisme afin d'aider les propriétaires qui désirent effectuer des restaurations, signature d'une entente avec le ministère de la Culture et des Communications du Québec faisant en sorte que chaque instance alloue un même montant pour faire la promotion locale de la culture, création d'un programme d'aide financière à la restauration pour les propriétaires de bâtiments anciens, etc.;
- de sensibiliser les contribuables de leur localité à la valeur du patrimoine historique et architectural et à l'importance de le préserver;
- de contribuer à la promotion du patrimoine en organisant des rencontres d'information, en invitant des conférenciers, en sollicitant, par exemple, l'aide de responsables universitaires en urbanisme (UQAM ou Université de Montréal) pour faire élaborer par des étudiants des projets de mise en valeur d'un lieu patrimonial.

#### **Les organismes pour la conservation du patrimoine, dont l'APMAQ, ont pour mission :**

- de donner suite aux demandes d'appui ou d'expertise de personnes ou de comités de citoyens qui le sollicitent;
- de soutenir techniquement ou, dans certains cas, financièrement, des activités relatives à la conservation et à la mise en valeur du patrimoine historique et architectural;
- d'assurer la diffusion de connaissances par la production d'articles et de documents divers, par l'organisation de visites de maisons anciennes, en invitant des conférenciers, en organisant des colloques et des congrès, etc.;
- d'entretenir des liens avec d'autres organismes dont la mission est similaire;
- de sensibiliser les élus municipaux lors de visites ou congrès;
- de faire des représentations auprès des instances gouvernementales concernées et, principalement, auprès du ministère de la Culture et des Communications du Québec (MCCQ).

#### **Les municipalités ont le pouvoir ...**

- de créer des parcs régionaux;
- de citer des monuments historiques et désigner des sites du patrimoine;

#### **La responsabilité ...**

- d'intégrer dans le schéma d'aménagement (au plan régional) et dans le plan d'urbanisme (au plan local) des mesures favorables au patrimoine;

#### **La possibilité ...**

- d'adopter divers règlements et politiques visant la protection du patrimoine et de conclure des ententes avec le MCCQ et le ministère des Affaires municipales.

#### **Le Gouvernement du Québec a notamment le pouvoir ...**

- de classer ou reconnaître des monuments, des sites ainsi que des biens historiques ou des biens archéologiques et de désigner des arrondissements historiques ou naturels.

#### **Le Gouvernement du Canada a le pouvoir, pour sa part ...**

- de classer ou reconnaître des monuments historiques et de désigner des lieux historiques dits «nationaux».

Comme vous pouvez le constater, plusieurs acteurs ont un rôle à jouer en ce qui a trait à la protection et à la mise en valeur de bâtiments anciens. Toute personne conscientisée se doit d'être, à sa mesure, une «gardienne du patrimoine».

Quant à nous, membres de l'APMAQ, il nous faut poursuivre notre action en ce sens malgré la force des courants contraires...

*Référence : Un héritage à préserver et à transmettre, Recueil de renseignements vulgarisés sur le patrimoine, Gouvernement du Québec, 1997*

---

#### **Les membres du conseil d'administration 2004-2005**

**Anita Caron**, présidente  
(418) 246-3426

**Réal Béland**, vice-président  
(450) 661-2949

**Guylaine Hubert**, trésorière  
(514) 272-3582

**Agathe Lafortune**, secrétaire du Conseil et attachée aux relations  
(514) 332-5943

**Cathy Beauséjour**, conseillère  
(514) 521-6997

**Micheline Fecteau**, conseillère  
(514) 731-1125, (450) 298-5690

**Louis Patenaude**, conseiller  
(514) 845-5915

**Jacques Portelance**, conseiller  
(418) 259-7620

---

# Vie de l'association

## Collaboration avec le Comité du patrimoine de la Fédération des Sociétés d'histoire du Québec

Lors d'une rencontre avec M<sup>c</sup> Denis Hardy, président du Comité du patrimoine de la FSHQ, il a été convenu d'établir une information mutuelle sur les dossiers de sauvegarde soumis à l'attention de l'APMAQ et à celle de la Fédération. L'APMAQ a de plus été invitée à désigner un de ses membres pour participer aux travaux du Comité de la Fédération. Clément Locat a gracieusement accepté cette délégation.

### Félicitations !

Enseignante maintenant à la retraite et membre de la première heure de l'APMAQ, Sylviane Soulainne (Couture) a publié récemment chez XYZ une biographie de Johan Beetz (1874-1949). Aristocrate belge venu au Canada pour soigner une peine d'amour, ce riche européen acheta alors un château à Piasthi-Baie, sur la Côte-Nord, et ce qui aurait pu n'être qu'un intermède dans sa vie se révélera plutôt l'œuvre d'une vie. Homme d'une curiosité insatiable et d'une inventivité tout aussi grande, il deviendra une légende sur la Côte-Nord, au point que les gens du pays choisiront de nommer leur village Baie-Johan-Beetz.

La collection LES GRANDES FIGURES, chez XYZ, vise à mieux faire connaître la personnalité, la vie et les actions exemplaires de ceux et celles qui ont fait notre histoire nationale.

Le livre de Sylviane Soulainne se lit comme un roman avec infiniment de plaisir.

Pour devenir membre ou pour renouveler votre adhésion à l'APMAQ

Cotisation annuelle : 30 \$ par famille

Cotisation de soutien : 50 \$ ou plus

Pour recevoir votre carte de membre et un reçu, postez votre chèque au Secrétariat de l'APMAQ

2050, rue Amherst

Montréal, Qc H2L

Téléphone : (514) 528-8444

Télécopieur : (514) 528-8686

## Nouveau répertoire de ressources, éd. 2005

Un nouveau répertoire de ressources pour la restauration est maintenant disponible. Il comprend une trentaine de fiches décrivant les services d'autant de personnes dont l'expertise est requise pour l'entretien et la restauration des maisons anciennes.

On peut dès maintenant en obtenir des exemplaires en faisant parvenir un chèque au Secrétariat de l'APMAQ :

2050, rue Amherst, Montréal (Qc) H2L 3L8.

Tél. : 514. 528-8444; Téléc. : 514. 528-8686;

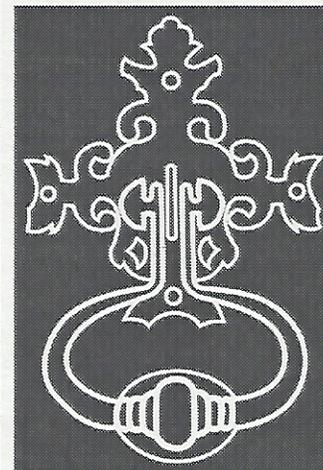
Courriel : [maisons.anciennes@sympatico.ca](mailto:maisons.anciennes@sympatico.ca)

Le coût d'achat du répertoire est de 5\$ pour les membres et de 10\$ pour les non membres.

Pour un envoi par la poste, il faut ajouter à ce montant des frais de poste de 1\$ par exemplaire.

## Répertoire de ressources pour la restauration de maisons anciennes

Édition 2005-2007



Amis et propriétaires  
de maisons anciennes du Québec

Nous apprenons avec regret le décès de monsieur Jules-André Corriveau qui a été un collaborateur actif sur différents dossiers : visite, congrès et publicité des activités de l'APMAQ.



# Prix de l'APMAQ

Édition 2005

## PRIX THÉRÈSE-ROMER

### Appel de candidatures

Lors de sa dernière assemblée générale annuelle, le 3 octobre 2005, l'APMAQ a créé le prix Thérèse-Romer dans le but de reconnaître la contribution de membres de l'APMAQ à la conservation (restauration, entretien et mise en valeur) d'une maison ancienne. Ce prix remplace le prix de mérite et le prix régional.

### Éligibilité et critères de sélection:

Seuls les membres de l'APMAQ sont éligibles. Les personnes éligibles posent elles-mêmes leur candidature. Les critères de sélection sont les suivants:

- Respect du style du bâtiment;
- Choix des matériaux;
- Souci des éléments caractéristiques;
- Harmonie avec l'environnement naturel et bâti sous la responsabilité des candidats.

### Dossier de candidature

Le dossier de candidature comprend :

- Une description des travaux effectués avec photos à l'appui (avant, pendant et après) et permettant d'évaluer la qualité de la conservation (restauration, entretien et mise en valeur) et l'harmonie entre le bâtiment et son environnement matériel et bâti.
- Des données historiques sur l'habitation (date de construction, propriétaires successifs), ses transformations et ses différentes fonctions au cours des années.

**Jury\*** : Un jury de trois personnes sera formé par le Conseil de l'APMAQ pour étudier les candidatures au prix Thérèse-Romer et lui présenter une recommandation. Ce jury comprendra au moins un membre qui possède une expérience personnelle de la restauration d'une maison ancienne.

Le jury procédera, au besoin, à une vérification sur les lieux.

## PRIX ROBERT-LIONEL-SÉGUIN

### Appel de candidatures

Décerné annuellement depuis 1984, le prix Robert-Lionel-Séguin veut souligner la contribution exemplaire d'une personne qui, au Québec, a oeuvré dans le domaine de la sauvegarde et de la mise en valeur du patrimoine bâti.

### Éligibilité et critères de sélection

Le prix s'adresse à des personnes et non à des groupes, des organismes ou des institutions. On ne peut poser soi-même sa candidature, mais des personnes, des groupes, des organismes ou des institutions peuvent présenter une candidature. Pour être éligibles, les personnes dont on propose la candidature doivent avoir fait preuve, au plan national ou international, d'un engagement soutenu et significatif dans des activités visant la sauvegarde ou la mise en valeur du patrimoine bâti du Québec. Cette contribution peut avoir donné lieu à une production écrite, à une action significative de sauvegarde ou à une fonction d'animation, de coordination ou d'enseignement reliée à la mise en valeur du patrimoine.

### Dossier de candidature

Le dossier de candidature comprend:

- un *curriculum* de la personne dont la candidature est proposée;
- une lettre d'acceptation de cette personne d'être mise en candidature;
- un dossier faisant état de sa contribution à la sauvegarde et à la mise en valeur du patrimoine (lettres de recommandation - dossier de presse - photos - documents), le tout pouvant être contenu dans une enveloppe;
- une lettre de présentation exposant les raisons qui militent en faveur de cette candidature.

### Jury \*

Le choix de la lauréate ou du lauréat est confié à un jury de trois personnes désignées par le Conseil de l'APMAQ. Les membres du jury proviennent de différentes régions du Québec. Ils procèdent à l'étude des propositions de candidatures et font rapport au Conseil de l'APMAQ qui entérine le choix du jury.

\* Le Conseil de l'APMAQ forme un seul et même jury pour le prix Robert-Lionel-Séguin et le prix Thérèse-Romer.

**Date limite:** Les candidatures doivent être soumises pour le vendredi 6 mai 2005.

**Présentation du prix :** Le prix sera présenté aux lauréats lors du Congrès annuel.

**Adresse :** Veuillez faire parvenir votre candidature à l'adresse suivante :

Secrétariat de l'APMAQ  
2050 rue Amherst,  
Montréal, Qc, H2L 3L8 ,

[Maisons.anciennes@sympatico.ca](mailto:Maisons.anciennes@sympatico.ca)

Site web : [www.maisons-anciennes.qc.ca](http://www.maisons-anciennes.qc.ca)

# Activités 2005

## • *Dimanche le 22 mai*

Patrimoine scolaire du quartier Centre-Sud de Montréal.

Responsable : Agathe Lafortune avec la collaboration de l'Écomusée du Fier monde.

## • *Dimanche le 12 juin*

Patrimoine bâti d'un haut lieu de villégiature du XIX<sup>e</sup> : Cacouna

Responsable : Anita Caron avec la collaboration de Joane Lepage Gaudreau.

## • *Dimanche le 31 juillet*

Saint-Ferdinand d'Halifax

Responsables : Denyse Dupont et Yolande Laroche avec la collaboration de Louis Patenaude

## • *Dimanche le 28 août*

Beauceville

Responsables : Paul Morin, directeur des Services communautaires et des Communications de la Ville de Beauceville et Nancie Allaire du CLD de Robert-Cliche.

## CONGRÈS

Date : 14, 15 et 16 octobre

Lieu : Saint-Antoine-de-Tilly dans la région de Lotbinière.

Jacques Portelance en assure la préparation avec la collaboration de Robert Bergeron et de Jacques Carbonneau. Des informations sur le programme, le lieu des activités et les modalités d'hébergement seront données dans le numéro de l'été de *La Lucarne*.

## Le dimanche 22 mai 2005 à Montréal

Responsable: Agathe Lafortune

Les membres de l'APMAQ sont invités à découvrir le patrimoine scolaire du quartier Centre-Sud de Montréal en compagnie de l'historien Éric Giroux. Le circuit pédestre proposé, d'une durée de 90 minutes, permettra d'identifier plusieurs établissements scolaires, industriels et religieux du XIX<sup>e</sup> siècle et des débuts du XX<sup>e</sup>, entre autres, l'Académie Marguerite-Lemoine, les écoles Marguerite-Bourgeois et Le Plateau. Au programme, il y aura également la visite de l'exposition sur le patrimoine scolaire présenté à l'Écomusée : « **Les murs de l'école** ». La conservatrice de l'exposition, Soraya Bassil, guidera la visite de cette exposition (durée 90 min.).

• *Rendez-vous* à midi à l'Écomusée du Fier monde — ancien Bain Généreux — situé au 2050, rue Amherst à Montréal. Le début des visites est prévu à **12h 30**. Des rafraîchissements seront servis à la pause en après-midi.

Les personnes présentes à la visite pourront prendre le *brunch* dans l'un ou l'autre des nombreux restaurants qui se trouvent à proximité de l'Écomusée, soit rue Saint-Denis, Ontario ou Amherst. Notez, en outre, que l'historique *marché Saint-Jacques*, situé en face de l'Écomusée, entre les rues Ontario et Sherbrooke, offre des sandwiches, des fruits et des légumes en abondance. Des fleurs également.

## Le dimanche 12 juin 2005

Cacouna : Un patrimoine typique d'un lieu de villégiature recherché

Responsables : Anita Caron avec la collaboration de Joane Lepage Gaudreau

De 1850 à 1950, Cacouna a été parmi les destinations les plus recherchées de touristes qui appréciaient les vertus des bains de mer, les services huppés des grands hôtels et l'accueil chaleureux de villageois acceptant souvent de louer leur maison familiale et de se loger, pour cette période, dans le « fournil » appelé aussi « cuisine d'été ».

Les membres de l'APMAQ sont attendus, à compter de 11 heures, sur le site d'une grande maison de ferme au 298, Route 132 Est. On pourra garer sa voiture sur le stationnement de la grange et déguster sur place le repas que l'on aura apporté. À midi, il y aura présentation du programme de la journée, puis visite de la maison habitée par Joane Lepage et Bertrand Gaudreau, de leur grange centenaire qui abrite mille et une antiquités et de la boutique dans laquelle on trouve des fers de galerie à motifs stylisés et divers articles de fonte.

On fera par la suite la visite de bâtiments ancestraux rappelant une époque faste de la villégiature estivale dans le Bas-Saint-Laurent : anciennes villas et maisons de ferme avec leurs dépendances, magasin général, lieux de culte. Notons que l'église et le presbytère ont été classés monuments historiques par le Gouvernement du Québec en 1957.

*Pour informations, on peut téléphoner à Anita Caron (418) 246-3426.*

## Le dimanche 31 juillet 2005

Saint-Ferdinand d'Halifax

Responsable : Louis Patenaude

Rendez-vous à l'église Saint-Ferdinand

Au milieu de l'été, vous êtes conviés à Saint-Ferdinand d'Halifax dans une région trop peu connue des Cantons-de-l'Est. Après un exposé introductif à l'église Saint-Ferdinand et la visite du presbytère, on nous guidera dans le village. Dans l'après-midi, nous serons accueillis dans quelques maisons anciennes du chemin Gosford ouvert dans les années 1840 afin de relier Québec à Boston. Ce circuit nous permettra également de nous familiariser avec la campagne environnante. Les détails de la visite vous seront communiqués dans *La Lucarne* de l'été.

## Le dimanche 28 août 2005

Visite à Beauceville au cœur de la vallée de la Chaudière.

Responsables : Paul Morin, directeur des Services communautaires et responsable des Communications à la Ville de Beauceville, avec la collaboration de Nancie Allaire du CLD Robert-Cliche.

La Ville de Beauceville, la première ville en Beauce et troisième localité la plus ancienne de la Beauce, a célébré son centenaire de vie urbaine. Elle a lancé à cette occasion son tout nouveau circuit patrimonial (2004).

Ville réputée pour son dynamisme et métropole de la Beauce de jadis, Beauceville développe divers projets et programmes pour la mise en valeur de son patrimoine architectural. De style victorien, néoclassique, Second Empire, vernaculaire industriel, four square, etc., plus de 100 propriétés ont été jusqu'à maintenant inventoriés pour leur riche histoire dont une dizaine sont d'intérêt régional.

Le poète William Chapman, l'ethnologue Madeleine Doyon, le peintre Rolland Drouin, le frère et historien Éloi Gérard Talbot et plusieurs autres y ont laissé leurs traces. Plus de détails concernant cette visite seront apportés dans le prochain numéro de *La Lucarne*.

## En bref...

Par Anita Caron et Louis Patenaude

### Décès de madame Lucille Deshaies

Madame Lucille Deshaies, une membre fidèle de l'APMAQ pendant de nombreuses années, est décédée le 26 janvier 2005 à l'âge de 85 ans. À son conjoint, monsieur Clément Roy, nous offrons nos plus sincères condoléances.

### Saint-Jean-Port-Joli, une des cinq capitales culturelles du Canada en 2005

Le 4 février 2005, Liza Frulla, ministre du Patrimoine canadien, dévoilait le nom des cinq capitales culturelles du Canada en 2005. Parmi celles-ci, on trouve Saint-Jean-Port-Joli qui, depuis plus de dix ans, investit dans son développement culturel. Notons que Robert Gagnon, agent de développement culturel, défenseur du patrimoine et grand ami de l'APMAQ a été le porteur du dossier de candidature de cette municipalité où les arts et la culture occupent une large place. Félicitations à Robert Gagnon, à la Municipalité, de même qu'aux citoyennes et citoyens de Saint-Jean-Port-Joli.

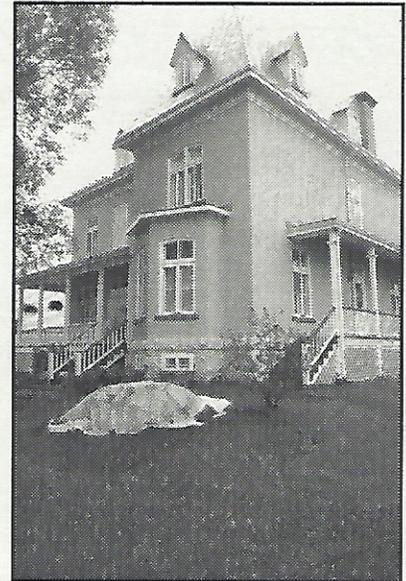
### Patrimoine religieux : enjeux et besoins

La revue *L'Action nationale* publiée dans son numéro de novembre/décembre 2004 un dossier intitulé *Patrimoine religieux : enjeux et besoins*. On y trouve notamment des articles signés par Lucia Ferretti de l'Université du Québec à

Trois-Rivières, Louise Letocha, présidente du Conseil du patrimoine de Montréal, Louise Mercier, présidente du Conseil des monuments et sites du Québec et Alain Tremblay, directeur de l'Écomusée de l'Au-delà. Le dossier est très informatif sur différents aspects de la question comme le travail de la Fondation du patrimoine religieux et les résultats obtenus depuis son établissement, la place des cimetières dans le patrimoine et les solutions d'avenir possibles. Sur ce point, le dossier comprend le texte de différentes déclarations adoptées lors de colloques tenus au cours des dernières années. Le problème du recyclage des églises est traité et on rapporte quelques exemples d'églises sauvegardées grâce au dévouement, à la motivation et à l'ingéniosité des citoyens.

### Lancement officiel d'un circuit patrimonial à Beauceville

Le 2 décembre 2004, à la salle Marcel-Roy de l'École Jésus-Marie avait lieu le lancement officiel d'un circuit de sites et bâtiments patrimoniaux de Beauceville, municipalité de la MRC Robert-Cliche. Au cours de cette soirée, il y a eu description du circuit, identification des partenaires financiers et techniques et exposition de représentations des vingt-quatre panneaux devant être installés dans les arrondissements Du Moulin, De Léry et de l'Église.



Gîte: La Maison d'Élyse  
Photo: Jean-Philippe Poulin

La visite à laquelle sont invités les membres de l'APMAQ le 28 août prochain sera l'occasion de découvrir et apprécier sur place des sites et des bâtiments de ce circuit. Plusieurs propriétaires présents à la rencontre se sont dit heureux d'avoir la possibilité de présenter à ce moment des habitats qu'ils s'appliquent, en lien avec leurs élus municipaux, à conserver et à mettre en valeur.

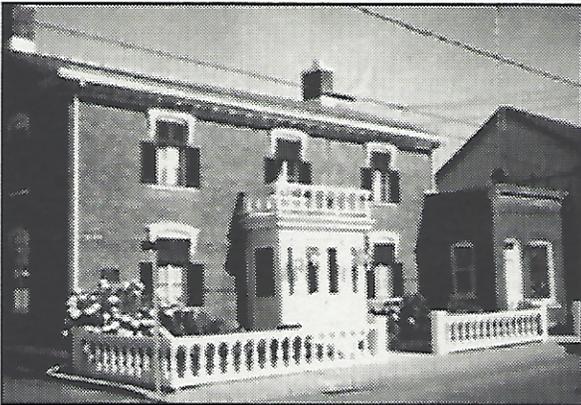
### Un ancien atelier d'ébénisterie ouvert pour la visite de groupes

Dans le cadre de l'application de la politique culturelle de Cap-Saint-Ignace et grâce à une subvention du programme Ressources humaines et développement des compétences Canada, Madame Lyssanne Lecours, chargée de projets, a préparé une stratégie de mise en valeur d'un ancien atelier d'ébénisterie, datant de 1880, sis à Cap-Saint-Ignace.

Dans cet atelier que des membres de l'APMAQ ont déjà visité, trois générations d'artisans se sont succédé. Les appareils et machines-outils qui servent à la préparation et à la finition du bois sont reliés par un ingénieux système de poulies qui a fonctionné successivement à l'éolienne, au gaz, puis à l'électricité.

Il sera possible pour des groupes d'au moins dix personnes de visiter cet atelier à la condition d'avoir fait au préalable une réservation en téléphonant à Tourisme Cap-Saint-Ignace (418)246-5390.

# Carrefour des petites annonces



## Maison Nérée Beauchemin

Résidence classée historique

Maison de 11 pièces, 2 escaliers intérieurs,  
toiture tôle pincée, balustrade en bois d'acajou,  
entrée tambour + bobinette ...

Extérieur authentique et en parfait état.

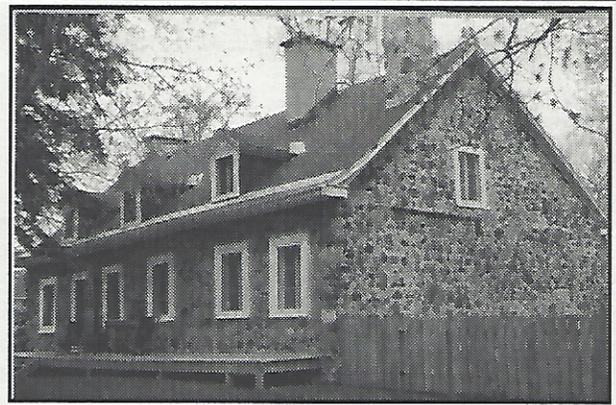
Restaurée en gardant cachet et respect  
architectural d'antan.

Offert à 198 000 \$

Michel Vincent,

Groupe Sutton-Synergie inc. Joliette

(450) 755-5544



## BOUCHERVILLE- VIEUX VILLAGE

Authentique maison ancestrale dénommée

Maison Malhiot- 1<sup>er</sup> prix mérite patrimonial.

Construite Circa 1760. Située à 25 minutes du centre  
de Montréal sur un terrain de 25 989pc face au fleuve.

avec cour clôturée et piscine creusée. R-C : cuisine,  
salon et bureau avec foyer dans chaque pièce.

Étage : 3 chambres et S/bains. Prix : 649 000 \$

« UN CACHET UNIQUE » SIA # 737011

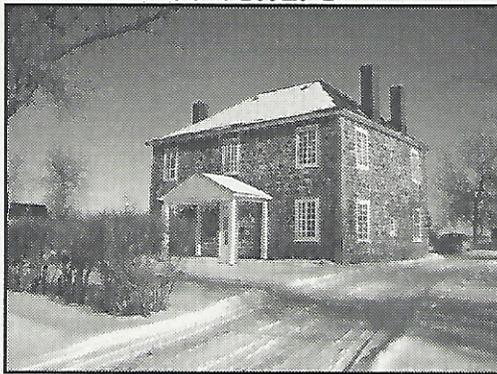
PHILIPPE DUPRIX – ALAIN LALLIER

Groupe Sutton- Action

450-655-4080

514-990-6782

## À vendre



Maison de 45 pi<sup>2</sup> bâtie en 1820 par un lord anglais.

Située à Saint-Philippe de Laprairie  
sur terrain de 23 000 pi<sup>2</sup>

10 pièces dont 5 grandes chambres.

S'adresser à Jean-François Lefebvre

(450) 659-2290

## Antiquités

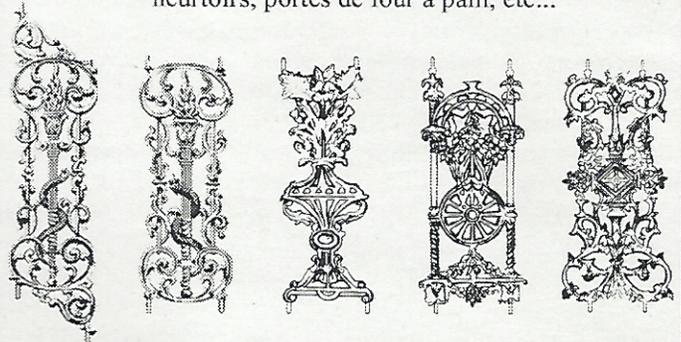
### Rivière-du-Loup enr.

Joane & Bertrand Gaudreau, prop.

~ Fers de galerie à motifs stylisés ~  
(reproduction exacte de plusieurs modèles anciens)

Autres articles en fonte disponibles:

heurtoirs, portes de four à pain, etc...



Les modèles à angle pour escaliers sont aussi  
disponibles pour tous les autres motifs

**"PRIX TRÈS ABORDABLES"**

Ouverture: mi-juin / mi-octobre  
ou sur rendez-vous (hors saison)

Web: [www.antiquitesriviereduloup.ca](http://www.antiquitesriviereduloup.ca)

Courriel: [antiquitesriviereduloup@videotron.ca](mailto:antiquitesriviereduloup@videotron.ca)



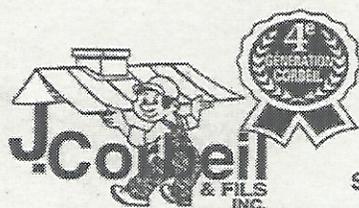
298, Route 132 Est  
Cacouna, (QC) G0L 1G0

(418) 867-2564/3208

Fax: (418) 867-8673

La publication d'annonces publicitaires dans La Lucarne ne constitue, en aucune façon, une recommandation des personnes et des entreprises qui y proposent leurs services. Il serait cependant opportun que toute personne souhaitant faire appel aux services d'une entreprise demande qu'on lui fournisse des références quant à ses réalisations antérieures.

## Ferblantiers - couvreurs



Guy Corbeil

1641 A, 6<sup>e</sup> Rang  
Saint-Gabriel-de-Brandon  
J0K 2N0  
Téléphone : (450) 835-2851  
Télécopieur : (450) 835-9845

*Bernard Lajoie*  
Consultant en restauration  
de bâtiments et décoration

774, rue Principale  
Sainte-Hélène-de-Bagot  
(Québec) J0H 1M0  
(sortie 152, autoroute 20)  
Tél.: (450) 791-2448

## COUPE-FROID LAPOINTE INC. *une expertise, une renommée !*



Profitez de notre expérience  
de plus de 35 ans dans le domaine des coupe-froid  
pour vos portes et fenêtres.

Quelques unes de nos réalisations :

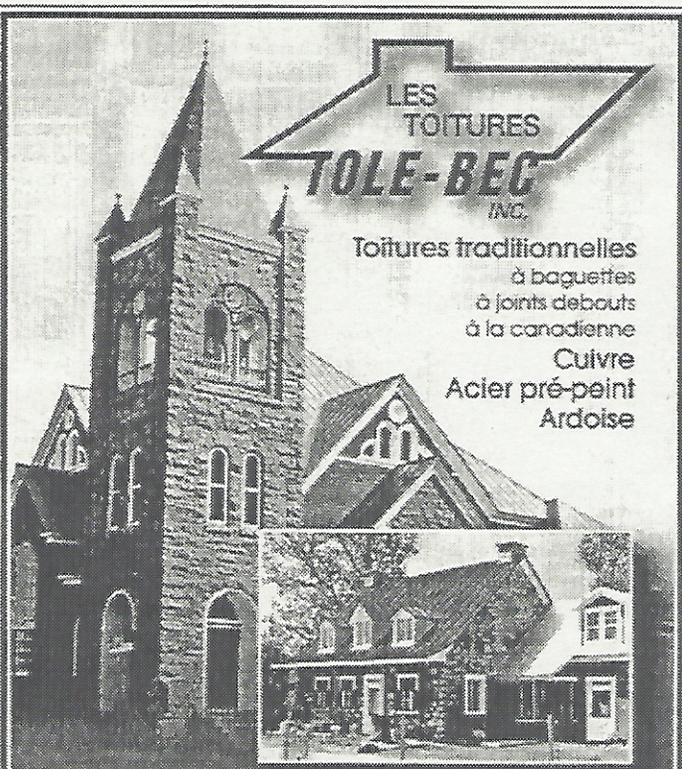
- Maison Henry Stuart • Maison Chevalier • Édifice Honoré Mercier (bureau du premier Ministre) • Assemblée Nationale (Salon Bleu)
- Manoir Mauvide-Genest

1005 Boulevard Des Chutes,  
Beauport (Québec), G1E 2E4  
Téléphone/fax : (418) 661-4694

Courriel : [cflap@sympatico.ca](mailto:cflap@sympatico.ca)  
web : [www.coupe-froid.com](http://www.coupe-froid.com)  
Licence RBQ : 2732-1165-36

LES  
TOITURES  
**TOLE-BEC**  
INC.

Toitures traditionnelles  
à baguettes  
à joints debouts  
à la canadienne  
Cuivre  
Acier pré-peint  
Ardoise



1212 Tellier, Saint-Vincent-de-Paul, Laval

(450) **661-9737** Site Internet : [tole-bec.com](http://tole-bec.com)

## La famille Bonaparte et le Québec

À paraître en avril

En 1855, l'empereur Napoléon III envoie le navire *La Capricieuse* dans le Saint-Laurent afin de rétablir officiellement les relations de la France avec son ancienne colonie. *Cap-aux-Diamants* souligne ce 150<sup>e</sup> anniversaire en vous offrant un numéro entièrement consacré aux relations de la famille Bonaparte avec le Québec.

LA REVUE D'HISTOIRE DU QUÉBEC

CAP-AUX-DIAMANTS **20<sup>e</sup>**

(418) 656-5040 ♦ [revue.cap-aux-diamants@hst.ulaval.ca](mailto:revue.cap-aux-diamants@hst.ulaval.ca) ♦ [capauxdiamants.org](http://capauxdiamants.org)



# Amis et propriétaires de maisons anciennes du Québec

APMAQ — Association à but non lucratif fondée en 1980

Le ministère de la Culture et des Communications apporte un appui financier au fonctionnement de l'Association

## La politique du patrimoine de Montréal

Par Louis Patenaude

L'Office de consultation publique de Montréal a tenu, au cours des dernières semaines, une consultation sur le projet de politique du patrimoine que la Ville veut se donner. L'APMAQ a fait part à l'Office de ses commentaires dont voici les grands traits.

De façon générale, l'APMAQ souscrit aux propositions qui sont contenues dans le texte proposé. Nos remarques ont porté moins sur ce qui se trouve dans le texte que sur ce qui devrait y être ajouté.

**Les fondements de la politique:** On cherche en vain dans le texte un exposé des motivations profondes de cette politique. Comme il s'agit d'une première en cette matière, la Ville devrait expliquer en quoi la sauvegarde et la mise en valeur du patrimoine contribuent au bien-être des citoyens. Elle devrait reconnaître que l'émission de permis de construction et de démolition constitue à long terme un pouvoir sur le souvenir et l'oubli collectifs et, par voie de conséquence, sur la conscience qu'une société a d'elle-même et sur son équilibre psychique. Ce pouvoir doit être balisé et ceci devrait être un des objectifs de la politique. Une brève approche du patrimoine que l'on pourrait qualifier de philosophique donnerait à cette nouvelle politique un ancrage indispensable.

De plus, le texte proposé reflète l'expérience montréalaise de façon trop optimiste. En dépit de la législation, de la réglementation, des instances consultatives et des plans d'urbanisme, on sait que les biens patrimoniaux qui ont été sauvegardés l'ont été trop souvent à l'arraché. Il existe bel et bien une problématique de la sauvegarde du patrimoine dans cette ville dont il faut prendre acte. C'est pour cette raison qu'une politique est nécessaire. Le texte proposé, strictement informatif, ne suffit pas; un bilan critique faisant état des actifs et des passifs permettrait de prendre la mesure du défi patrimonial auquel cette politique doit répondre.

La Ville doit, d'une part, protéger le patrimoine bâti et d'autre part, équilibrer son budget, lequel dépend des taxes foncières. Ce dilemme est au cœur de la question patrimoniale. Tôt ou tard des choix délicats devront être faits et c'est alors que les fondements bien compris de la politique patrimoniale et une conscience claire du défi à surmonter s'avéreront des outils précieux.

**Le lien avec la notion de développement:** Le maire, dans son mot de présentation, dit que le patrimoine *représente pour notre collectivité un véritable facteur de développement culturel, social et économique*. Nous ne pouvons que nous féliciter de cette assertion venant du maire mais l'idée mériterait d'être

approfondie car elle est loin de convaincre tous nos décideurs. On continue trop souvent de voir le patrimoine comme un frein au développement et cette attitude est une des causes principales des pertes subies au cours des années. La politique devrait se donner clairement pour but de promouvoir auprès des milieux qui n'en sont pas convaincus le rôle du patrimoine dans le développement économique.

**Le lien avec l'urbanisme:** La sauvegarde et la mise en valeur du patrimoine bâti en milieu urbain passe évidemment par l'urbanisme. Il ne suffit pas de conserver un immeuble ancien encore faut-il, pour lui permettre d'apporter sa pleine contribution au plan historique, esthétique et identitaire, le doter d'un environnement bâti qui ne sera pas de nature à le déprécier. Le patrimoine ne peut être traité isolément. Or, on cherche en vain dans le texte l'expression d'un tel souci. Le lien intime entre patrimoine et urbanisme devrait être explicitement affirmé de même que l'on devrait préciser la façon dont il en sera tenu compte dans les structures municipales.

**La mise en œuvre:** Une question se pose: qui, au sein de l'appareil municipal, sera responsable de la mise en œuvre de la politique? Le patrimoine relèvera-t-il de la culture ou du développement urbain? Dans l'hypothèse où il relève des deux secteurs ou d'autres secteurs encore, comment l'articulation entre les différentes entités se fera-t-elle et comment les décisions seront-elles prises? A-t-on pensé à créer une unité multisectorielle où les services compétents seraient représentés au même niveau d'autorité? C'est ce que nous recommandons fortement. On peut penser que le travail en commun dans une telle unité amènera les responsables à réconcilier le souci patrimonial et les besoins du développement urbain. Le patrimoine bâti appartenant autant à la culture qu'à l'urbanisme, la question est essentielle et devrait figurer dans le projet de politique.

L'autre grande question en ce qui touche la mise en œuvre de la politique concerne le partage des pouvoirs et des responsabilités entre l'administration centrale et les arrondissements. Le document est silencieux également sur cette question. Pourtant, nombreux sont les éléments du patrimoine qui exigent une vision et une action à l'échelle de l'île. Un encadré sur ce point, comme il en existe d'autres dans le document, aurait été utile.

Le projet de politique du patrimoine a suscité un grand intérêt puisque l'Office de consultation a dû prolonger ses séances de travail afin d'entendre tous les groupes inscrits. Les interventions écrites dont celle de l'APMAQ sont disponibles sur le site de l'Office de consultation publique de Montréal, *politique du patrimoine*.